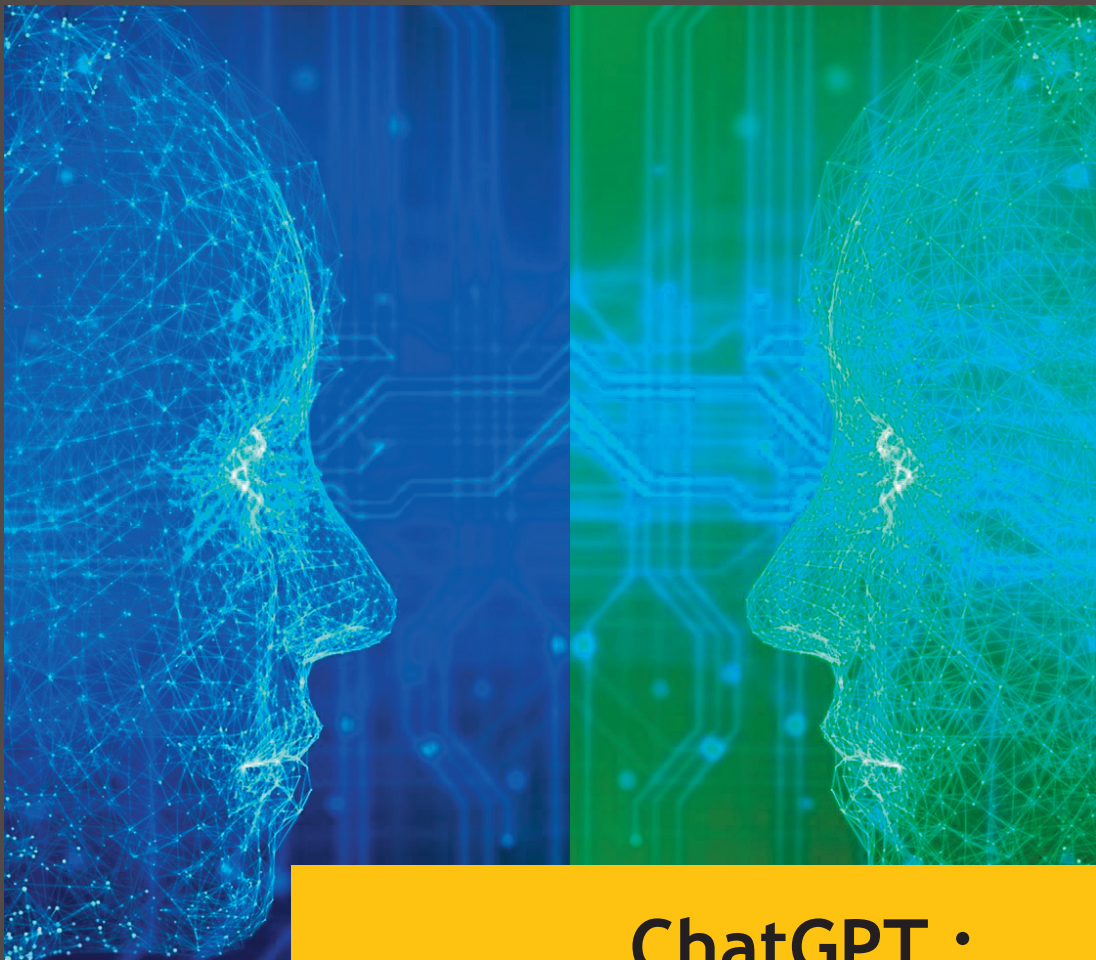


PharmaNews

Lettre hebdomadaire de pharmacie.ma



ChatGPT : un allié ou un concurrent ?

Chronique - Revue de presse - Nouveaux produits - Prochains RDV

Anciennes PharmaNews

ChatGPT : un allié ou un concurrent ?

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Le 29 mars dernier, un millier d'experts et plusieurs intervenants de la Tech ont signé une pétition par laquelle ils ont demandé à tous les laboratoires d'intelligence artificielle (IA) de suspendre immédiatement et pendant au moins 6 mois la formation de systèmes d'IA plus puissants que ChatGPT-4.

Cet outil est en quelque sorte un «logiciel conversationnel» qui génère des textes mot après mot de telle manière que chacun d'entre eux soit suivi des occurrences statistiquement dominantes dans la gigantesque base de données identifiée par les développeurs d'OpenAI.

Les signataires de la pétition demandent à ce que la pause de 6 mois soit rendue publique et qu'elle inclut tous les acteurs clés impliqués. Dans le cas où une telle pause ne pourrait être mise en place rapidement, les signataires demandent aux gouvernements d'intervenir et d'imposer un moratoire.

Les signataires qui comptent parmi eux Steve Wozniak, co-fondateur d'Apple, et Elon Musk, nouveau patron de Twitter, estiment que les systèmes d'IA contemporains vont être plus compétitifs que l'homme sur les tâches générales qu'il accomplit. Ils nous incitent à nous poser les questions suivantes : Allons-nous laisser les machines inonder nos canaux d'information de propagande et de mensonges ? Devons-nous automatiser tous les emplois, y compris les plus épanouissants ? Devons-nous

développer des esprits non humains qui pourraient finalement nous surpasser, nous rendre obsolètes et nous remplacer ? Devons-nous risquer de perdre le contrôle de notre civilisation ?

Pour les auteurs de ladite pétition, les puissants systèmes d'IA ne devraient être développés que lorsque nous serons convaincus que leurs effets seront positifs et que leurs risques seront maîtrisés. Ils estiment aussi que des décisions



aussi importantes ne doivent pas être déléguées aux dirigeants technologiques non élus.

Le groupe d'éthique technologique (Center for AI and digital policy - CAIPD) a, de son côté, déposé plainte le jeudi 30 mars auprès de la FTC (Autorité américaine de la concurrence). Le CAIPD estime «qu'il est temps que la FTC agisse». L'ONG demande l'ouverture d'une enquête au sujet du robot conversationnel ChatGPT et un moratoire qui conditionne la sortie des prochaines versions de ce robot conversationnel par la mise en

place de garde-fous. Elle reproche aussi à OpenAI d'avoir rendu accessible au public la dernière version ChatGPT-4, tout en reconnaissant des risques de biais notamment des «stéréotypes dangereux et des associations humiliantes pour certaines minorités et groupes marginalisés». L'ONG reproche aussi à OpenAI son incapacité à prendre des mesures pour prévenir des usages détournés de l'intelligence artificielle, parmi lesquels la désinformation et les escroqueries.

Le CAIPD appelle à la création d'une commission nationale pour évaluer l'impact de l'intelligence artificielle sur la société américaine.

Pour l'avoir utilisé, on ne peut pas nier que le ChatGPT-4 qui n'est qu'à ses débuts est impressionnant ! Le concept est séduisant et il est fort à parier qu'il faudra compter dans l'avenir avec ce nouvel outil.

Pour conclure, un temps d'adaptation sera nécessaire, comme ça a été pour les autres outils faisant appel aux techniques d'information et de communication. Les inquiétudes des scientifiques et spécialistes ne doivent en aucun cas être prises à la légère. Elles devraient nous permettre de réguler ces nouveaux outils pour éviter d'éventuels dérapages. Et comme l'ont rappelé plusieurs experts, Cette régulation ne peut pas rester la chasse gardée des sociétés éditrices de ces outils. On ne doit pas non plus perdre de vue que le mal ne provient rarement pas des outils, mais plutôt de l'usage que nous en faisons.

Vitiligo : l'EMA accorde l'AMM à Opzelura®

L'Agence européenne du médicament (EMA) a accordé, jeudi dernier, l'autorisation de mise sur le marché (AMM) à la crème Opzelura®, médicament indiqué dans le traitement du vitiligo non segmentaire avec atteinte faciale chez l'adulte et l'adolescent de plus de 12 ans.

Cette crème à base de ruxolitinib développée par la biotech américaine Incyte, met fin au désert thérapeutique que connaissait cette maladie auto-immune qui provoque une dépigmentation de la peau.

Le Pr Julien Seneschal, responsable de l'unité Dermatologie inflammatoire et auto-immune du CHU de Bordeaux, qui a pris part aux deux principales études internationales sur ce traitement, indique que ce médicament ouvre la voie à d'autres traitements innovants. Les deux études en question ont révélé une efficacité de 31% de cette crème.

Source : lejdd.fr

La FDA donne son feu vert pour la première gélule de microbiote fécal humain

La FDA (Food and Drug Administration) a approuvé, le 26 avril dernier, une première gélule à base de microbiote fécal.

Jusqu'à maintenant, les patients faisaient l'objet d'une transplantation fécale, pour que les bactéries saines d'un donneur de selles les aident à rétablir l'équilibre de leur flore intestinale. Cette transplantation leur permet

de prévenir les réinfections, mais reste invasive.

Le nouveau traitement oral commercialisé sous le nom de Vowst est plus simple et moins invasif. Il a obtenu son AMM aux États-Unis dans l'indication : «prévention de la récurrence de l'infection à Clostridioides difficile chez les adultes». Cette bactérie résiste aux antibiotiques et elle est souvent associée à des troubles intestinaux.

Ce nouveau traitement constitue une alternative thérapeutique pour les patients chez qui une antibiothérapie a détruit les bactéries saines de leur intestin les rendant ainsi plus vulnérables vis-à-vis des infections. Les patients qui contractent à nouveau l'infection à Clostridioides difficile voient le risque de récurrences augmenter après chaque infection.

Source : futura-sciences.com

Surdosage de colchicine : une cardiologue et une chef de clinique condamnée

Huit ans après le décès d'un enfant de 4 ans suite à un surdosage de colchicine, le Tribunal correctionnel de Nancy vient de rendre son verdict.

Cette affaire dramatique implique trois soignantes poursuivies pour homicide involontaire : la médecin cardiologue qui avait prescrit la colchicine, la chef de clinique responsable de l'interne qui suivait le jeune enfant et l'infirmière qui lui a administré le traitement.

L'affaire remonte à 2015. L'enfant admis aux Urgences du CHRU de Nancy pour des douleurs aux jambes après une chute avait été pris en charge au CHRU de Nancy

durant trois semaines. Les médecins l'ont mis sous colchicine qui a des propriétés anti-inflammatoires. Seulement, l'enfant reçoit une dose 16 fois supérieure à celle qu'il aurait dû recevoir. Le jeune enfant est décédé d'un arrêt cardiaque. L'enquête menée par l'ARS (Agence régionale de santé) avait conclu à une «erreur médicamenteuse grave avérée».

Lors du procès, la cardiologue avait indiqué avoir donné les bonnes consignes oralement à la jeune interne. La chef de clinique avait déclaré qu'elle était très peu impliquée dans le suivi du jeune enfant. Quant à l'infirmière, elle avait déclaré avoir simplement suivi les consignes. L'étudiante interne en médecine avait été placée sous le statut de témoin assisté et n'a pas fait l'objet de poursuite judiciaire.

Les deux médecins ont été reconnues vendredi dernier coupables d'homicide volontaire. La cardiologue a écopé d'une peine d'un an de prison avec sursis et la chef de clinique à six mois de prison avec sursis. Quant à l'infirmière, elle a été relaxée.

Le CHRU de Nancy qui comparait à titre de personne morale, pour «la désorganisation de son service de médecine infantile et de sa pharmacie» a été condamné à une amende de 225.000 euros assortie d'une obligation d'afficher la décision sur les portes de l'hôpital.

Source : lindependant.fr

**LABORATOIRE RIM-PHARMA****SERFLUX 25 µG / 250 µG, Suspension pour inhalation**

Présentation : Flacon pressurisé contenant 120 doses

Composition : Salmétérol | fluticasone

Classe thérapeutique : Association d'un bronchodilatateur et d'un corticoïde.

PPV : 169.60 dhs

LABORATOIRE AFRIC-PHAR**IRVECOR 150 MG / 10 MG, Comprimé pelliculé**

Présentation : Boite de 28

Composition : Amlodipine | Irbesartan

Classe thérapeutique : Antagoniste de l'angiotensine II en association avec un inhibiteur calcique

Code ATC : C09CA04

PPV : 62.30 dhs

IRVECOR 150 MG / 10 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 14

Composition : Amlodipine | Irbesartan

Classe thérapeutique : Antagoniste de l'angiotensine II en association avec un inhibiteur calcique

Code ATC : C09CA04

PPV : 111.30 dhs

IRVECOR 150 MG / 5 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 14

Composition : Amlodipine | Irbesartan

Classe thérapeutique : Antagoniste de l'angiotensine II en association avec un inhibiteur calcique

Code ATC : C09CA04

PPV : 54.10 dhs

IRVECOR 150 MG / 5 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 14

Composition : Amlodipine | Irbesartan

Classe thérapeutique : Antagoniste de l'angiotensine II en association avec un inhibiteur calcique

Code ATC : C09CA04

PPV : 96.60 dhs

LABORATOIRE SOTHEMA**STORIXIA 120 MG, Comprimé pelliculé**

Présentation : Boite de 7

Composition : Étoricoxib

Classe thérapeutique : Anti-inflammatoire non stéroïdien (anti-cox2)

Code ATC : M01AH05

PPV : 87.40 dhs

STORIXIA 60 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 14

Composition : Étoricoxib

Classe thérapeutique : Anti-inflammatoire non stéroïdien (anti-cox2)

Code ATC : M01AH05

PPV : 139.80 dhs

STORIXIA 60 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 7

Composition : Étoricoxib

Classe thérapeutique : Anti-inflammatoire non stéroïdien (anti-cox2)

Code ATC : M01AH05

PPV : 79.50 dhs

STORIXIA 90 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 14

Composition : Étoricoxib

Classe thérapeutique : Anti-inflammatoire non stéroïdien (anti-cox2)

Code ATC : M01AH05

PPV : 153.90 dhs

STORIXIA 90 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 7

Composition : Étoricoxib

Classe thérapeutique : Anti-inflammatoire non stéroïdien (anti-cox2)

Code ATC : M01AH05

PPV : 86.00 dhs

LABORATOIRE ZENITH PHARMA**IVARAL 5 MG, Comprimé pelliculé**

Présentation : Boite de 28

Composition : Ivabradine

Classe thérapeutique : Inhibiteur sélectif et spécifique du courant pacemaker If

Code ATC : C01EB17

PPV : 157,40 dhs

IVARAL 5 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 56

Composition : Ivabradine

Classe thérapeutique :

Inhibiteur sélectif et spécifique du courant pacemaker If

Code ATC : C01EB17

PPV : 268 dhs

IVARAL 7,5 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 28

Composition : Ivabradine

Classe thérapeutique : Inhibiteur sélectif et spécifique du courant pacemaker If

Code ATC : C01EB17

PPV : 169,80 dhs

IVARAL 7,5 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 56

Composition : Ivabradine

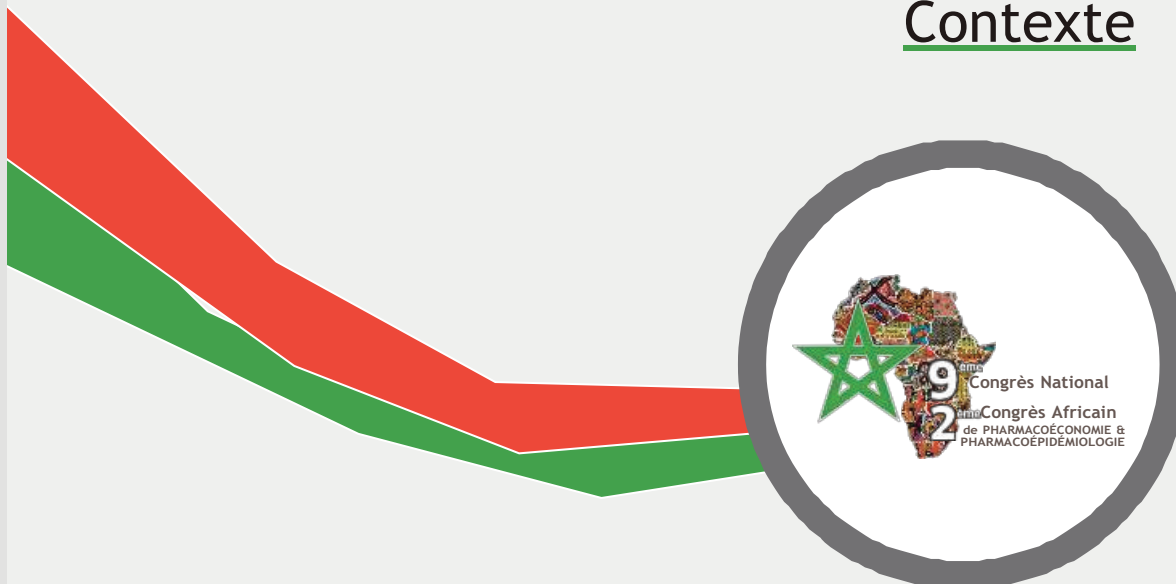
Classe thérapeutique : Inhibiteur sélectif et spécifique du courant pacemaker If

Code ATC : C01EB17

PPV : 285,40 dhs



Contexte



Les soins de santé ont connu, ces dernières années, une dynamique croissante en termes d'évolution technologique et du coût de l'innovation avec le vieillissement de la population, l'ascension des maladies chroniques et l'augmentation des dépenses en santé. Ces facteurs ont mis les systèmes de santé dans des situations de contraintes économiques.

A cet effet, l'efficacité et l'innovation cliniques deviennent insuffisantes pour justifier le financement et l'attribution des ressources. Les autorités publiques en santé donnent la priorité aux services et produits de santé qui démontrent la valeur clinique et économique la plus convaincante, y compris l'amélioration des résultats pour les patients.

L'évaluation des technologies de santé (ETS) :

- Joue un rôle crucial dans les prises de décisions en matière de santé publique. Elle permet aux décideurs de déterminer si une nouvelle technologie médicale est sûre, efficace et abordable pour les patients et les systèmes de soins de santé afin d'y attribuer les ressources financières.
- Comprend une évaluation rigoureuse des données cliniques, économiques, sociologiques, éthiques et organisationnelles pour déterminer l'efficacité et la rentabilité d'une technologie.
- Aide à évaluer les effets à long terme des nouvelles technologies sur les patients, les systèmes de soins de santé et les organismes payeurs. Cela peut inclure l'analyse des coûts, les impacts sur l'état de santé et la qualité de vie des patients.
- Identifie les disparités en matière d'accès aux soins de santé, en évaluant l'impact des nouvelles technologies sur les populations les plus vulnérables.

Dans les pays développés, l'ETS est mieux structurée. Il existe des organismes gouvernementaux ou des agences indépendantes chargés d'évaluer l'efficacité et l'efficience des technologies de santé. Les décisions d'adoption et de mise en œuvre des technologies de santé sont souvent basées sur ces évaluations. Cependant, l'ETS, dans ces pays, peut être un défi, en particulier en ce qui concerne les nouvelles technologies qui ne disposent pas assez de données de longue durée pour appuyer leur utilisation. D'où l'intérêt de continuer à développer et à améliorer les processus d'ETS afin d'améliorer l'accès aux soins de façon optimale



Contexte

En Afrique et dans les pays à ressources limitées, l'ETS est un enjeu décisif pour améliorer les soins de santé des populations à travers la rationalisation et l'allocation des ressources. Toutefois, il reste encore des défis en matière de mise en œuvre de ces évaluations, tels que l'insuffisance des ressources humaines qualifiées, la limitation des ressources gouvernementales attribuées et l'indisponibilité des données probantes. De ce fait, la collaboration entre les différentes parties prenantes des systèmes de santé, est capitale pour renforcer les capacités d'évaluation des technologies de santé.

Au Maroc, l'extension de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) à l'ensemble des citoyens et la mise en œuvre de la refonte du système national de santé marquent un tournant important dans l'amélioration de l'offre et la demande de soins. A cet effet, la création de nouvelles structures stratégiques telles que, la Haute Autorité de Santé (HAS), l'Agence des Médicaments et Produits Santé et l'Agence Marocaine de sang et dérivés, ouvre le champ à de nouvelles perspectives de gouvernance, de régulation et de gestion. Ceci présente l'opportunité d'adopter de nouveaux outils scientifiques d'évaluation à savoir l'évaluation des technologies de santé pour l'attribution des ressources financières et l'évolution vers un achat stratégique et efficient des prestations de soins.

La thématique principale choisie est :

Évaluation des Technologies de la Santé : Perspectives et défis d'implémentation dans le système de santé marocain et africain

Les thématiques choisies aborderont l'accès aux soins, les modalités de financement et les politiques de santé ainsi que les aspects d'évaluation des technologies de santé dans les services et produits de santé au Maroc, en Afrique et dans le monde.

Cette manifestation est aussi une occasion d'organiser des ateliers de formation pratiques en économie de la santé, en pharmaco-économie et en santé publique. Ces formations seront destinées aux autorités de santé, aux chercheurs universitaires et aux cadres de l'industrie pharmaceutique. C'est aussi une occasion pour les jeunes chercheurs de présenter leurs travaux scientifiques dans les thématiques de la manifestation.

Prochains rendez-vous

19 et 20 Mai 2023

ATELIERS DES RENCONTRES OFFICINALES DE TAMUDA SAMEDI SALLE TANGER:

10H00 "Atelier 1" : La digitalisation pour optimiser les achats et augmenter la marge de l'officine. Omar SEFIANI:CEO & Co-founder @Sobrus
11H30 "Atelier 2" : Orientation et prise en charge du diabétique en officine. Dr Tahiri Sara. PH.D, faculté de médecine et de pharmacie de Rabat.
15H00 "Atelier 3" : Les varices: causes et traitements. Dr Lyazidi Youssef professeur de chirurgie vasculaire à la faculté de médecine et de pharmacie de rabat.
16H00 "Atelier 4" : L'assistance au conseil thérapeutique en officine prodiguée par logiciel. Mr ARAFATI Amine. Ingénieur INSA de Lyon.
17H00 "Atelier 5" : Supprimez votre douleur en 3 minutes par le Sujok. Dr BOULAGUIEME Nourredine. Pharmacien d'officine, conférencier et expert en sujok.
21h00 : *Dîner de GALA.*



NE MANQUEZ PAS LES 1ÈRES RENCONTRES OFFICINALES DE TAMUDA LES 19 ET 20 MAI 2023 À L'HÔTEL MARINA SMIR.

AU PROGRAMME

Des présentations, des échanges et des ateliers pratiques riches et variés sur des sujets clés pour les pharmaciens.

SCANNEZ LE QR CODE POUR VOUS INSCRIRE ET CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE



07 07 58 46 86
PHARMACIENSTAMUDA@GMAIL.COM



LE SYNDICAT DES PHARMACIENS DE LA PRÉFECTURE DE M'DIQ, FNIDEQ, MARTIL



ORGANISE LES 1ÈRES RENCONTRES OFFICINALES DE TAMUDA

LA PHARMACIE DE DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI

PROGRAMME : VENDREDI 19 MAI 2023 :

15h00 : Inscription et accueil des participants
Séance inaugurale :
-Mot du président du syndicat
-Mot de la Fédération Nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc
-Mot du président du conseil régional nord
-Mot du doyen de la faculté de médecine et de la pharmacie de Tanger
16h30 : Visite des stands et Pause-café
17h30 "Thème 1" : "La pharmacie de demain : optimisation de la rentabilité et contraintes fiscales" présenté par Dr Mohammed Chattou pharmacien économiste enseignant aux facultés de pharmacie ABULCASSIS et UM6SS , modéré par le Dr Alami Mohamed.



SAMEDI 20 MAI 2023 :

9h30 "Thème 2" : « la bioéquivalence et la substitution des médicaments » présenté par Pr. KHAYATI Youssef, Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca, modéré par Dr. SAMADI Narjis.
10h30 : Visite des stands et pause café.
11h30 : Thème 3 « Les infections cutanées en officine » présenté par le Pr EL FETOUAKI Fatim Zahra, Professeur de dermatologie à la faculté de médecine et de pharmacie à Casablanca, modéré par le Dr Boukllila Abdessalam.



نقابة صيادلة
عمالة المضيق المتيدق مارتيل

15h30 "Thème 4" : "Place des nutraceutiques dans la pratique officinale" présenté par le Dr Lyoubi Salma, modéré par le Dr EL Hadj Imad.
16h30: visite des stands et pause-café.
16h30 : Visite des stands et Pause-café
17h30 "Thème 5" : "La vitamine D: clé de tous les métabolismes" présenté par le Pr BENMOUSSA Adnane Pr à la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca, modéré par le Dr ELRHALIBI Med Jawad.
18h30 : Clôture et lecture des recommandations.
21h00 : *Dîner de GALA.*

Prochains rendez-vous

27 mai 2023

NOUVEAU CONCEPT

Officine plus
13^{ÈME} RENCONTRE DE L'OFFICINE

SAMEDI
27 MAI
2023
HÔTEL BARCELO 5*
CASABLANCA

EXPOSITION
FORMATION
PLATEAU TV

DISPOSITIFS MEDICAUX
ORTHOPEDIE
AMENAGEMENT
MEDICAMENTS
NUTRITION
DIGITALISATION
COSMETIQUE
AROMATHERAPIE
SERVICES

Inscrivez-vous

9, 10 et 11 juin 2023

ROYAUME DU MAROC
الجمهورية المغربية
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Moroccan Society
of Pharmacology and Therapeutics

ORGANIZES
2nd CONGRESS
INTERNATIONAL OF
NOVATION & INNOVATION
THERAPEUTICS
CINIT23

The annual meeting of therapeutic and diagnostic advances

9, 10 & 11
June 2023
Conference Centre
HILTON TANGIER AL HOUBARA, TANGIER

Call For Abstracts
All scientific research topics

Abstract submission deadline: April 30, 2023
3 Research Awards

For more informations : www.cinif.ma
smpt.contact@gmail.com / contact@smpt.ma
+212 7 07 19 79 27

17 au 18 juin 2023

PARA EXPO 2023

9^{ème} édition

Salon international de la **parapharmacie**
du **paramédical** et du **bien-être**
Les 17 et 18 Juin 2023
Hôtel Hyatt Regency Casablanca

ORGANISATEUR
Dr Mohamed MIKOU
Founder & Account Manager
+212 (0) 661 354 504
mohamedmikou@para-expo.com
www.para-expo.com

www.para-expo.com